ART. 20 N° II-1969

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## **AMENDEMENT**

Nº II-1969

présenté par

M. Ruffin, Mme Fiat, M. Corbière, M. Coquerel, Mme Autain, M. Lachaud, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Quatennens, Mme Ressiguier, M. Mélenchon, M. Larive, Mme Obono, M. Bernalicis, Mme Taurine et Mme Rubin

-----

#### **ARTICLE 20**

### ÉTAT B

#### Mission « Santé »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

		\ /
Programmes	+	-
Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	0	5 000 000
Protection maladie	0	0
Recrutement de soignants (ligne nouvelle)	5 000 000	0
TOTAUX	5 000 000	5 000 000
SOLDE	0	

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Nous avons besoin de davantage de soignants pour refaire de notre système de santé le meilleur du monde.

ART. 20 N° II-1969

Si Olivier Véran nous a promis une digue solide, deux mois avant que les hôpitaux ne soient submergés, il est temps que les paroles deviennent des actes. Selon une étude du ministère de la Santé, 5 700 lits ont été fermés durant la première vague de Covid. Aujourd'hui, les postes vacants s'accumulent dans les hôpitaux. Selon le Conseil Scientifique, ces manques sont responsables de la fermeture de 20 % des lits dans les hôpitaux.

Il est évident que le Ségur n'a pas eu les effets attendus. Ainsi, nous proposons de nouveaux investissements.

A cette fin, le présent amendement augmente de 5 millions d'euros d'AE et CP l'action 01 d'un nouveau programme nommé « Recrutement de soignants » gageant via une diminution de 5 millions d'euros d'AE et CP l'action 19 « Modernisation de l'offre de soins » du programme 204 « Prévention, sécurisation et offre de soins ».